



**NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF
DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
EXERCICE 2021**

I – BUDGET PRINCIPAL AGREGE

A - La section de fonctionnement

1 - Les dépenses

2 - Les recettes

B - La section d'investissement

1- Les dépenses

2- Les recettes



Le budget global de la collectivité se constituera des budgets suivants :

- **Budget Principal**, retraçant l'ensemble des activités de service rendu par la collectivité ;
- **Budget annexe Établissement de Bains** regroupant les opérations relatives à la gestion de l'équipement ;
- **Budget annexe Parking**, retraçant l'ensemble des activités relatives à la gestion des parkings.
- **Budget annexe Forêt**, relatif à l'exploitation de la forêt communale ;
- **Budget annexe Lotissement Les Deux Pins**, lié à la réalisation et à l'aménagement de ce lotissement.

I - LE BUDGET PRINCIPAL AGREGE

Le budget principal de la collectivité et ses budgets annexes s'équilibrent à hauteur de 18 272 503.42 € en fonctionnement et 7 308 073 € en investissement (hors reports).

Les pourcentages de progression entre les exercices 2020 et 2021 sont calculés sur les valeurs du budget primitif.

A - La section de fonctionnement

1 - Les dépenses

Chapitre	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
Chap. 011	Charges à caractère général	3 398 652,38	3 537 596,00	4,09%
Chap. 011 (2 Pins)	Charges à caractère général	1 208 718,20	0,00	
Chap. 012	Charges de personnel et frais assimilés	8 107 850,00	8 238 301,00	1,61%
Chap. 014	Atténuations de produits	46 000,00	55 000,00	19,57%
Chap. 65	Autres charges de gestion courante	1 529 384,00	1 689 502,00	10,47%
Chap. 65 (2 Pins)	Autres charges de gestion courante	0,00	1 205 647,21	
Chap. 66	Charges financières	324 393,00	288 095,00	-11,19%
Chap. 67	Charges exceptionnelles	27 900,00	139 750,00	400,90%
Chap. 023	Virement à la section d'investissement	3 576 672,00	2 185 657,21	-38,89%
Chap. 042	Opérations d'ordre	877 489,00	932 955,00	6,32%
	Total des dépenses	19 097 058,58	18 272 503,42	-4,32%



REPARTITION PAR BUDGETS

Budget	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
PRINCIPAL	16 937 918,00	16 011 232,21	-5,47%
FORET	162 070,00	123 514,00	-23,79%
ETAB BAINS	595 367,50	782 110,00	31,37%
PARKING	192 984,88	150 000,00	-22,27%
LOTISSEMENT 2 PINS	1 208 718,00	1 205 647,21	-0,25%

- Chapitre 011 : Les charges à caractère général diminuent de 30.24 %. Après retraitement des dépenses relatives au lotissement des 2 Pins en 2020 (1,2 M€), les charges à caractère général progressent de 4.09 %, soit + 138 944 €.

Chap. 011	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
Fluides	630 850,00	621 950,00	-1,41%
Activités des services	1 910 681,00	2 060 992,00	7,87%
Contrats et Entretien	697 501,38	699 824,00	0,33%
Charges de personnel (011)	19 710,00	17 410,00	-11,67%
Autres charges de fonctionnement	139 910,00	137 420,00	-1,78%
	3 398 652,38	3 537 596,00	4,09%

Nous notons :

- La diminution progressive des coûts des fluides de 1.41 % (dont – 5k€ pour le carburant et - 5 k€ pour l'eau) ;
- Les éléments saillants de ce poste sont : 257 k€ pour les fournitures de petits équipements ; 280 k€ de locations (véhicules, balayeuse, chargeuse, nacelles ...) ; 190 k€ de dépenses relatives aux festivals ; 123 k€ pour les animations de l'année, 57 K€ pour les formations et 25 k€ de fournitures d'équipements sanitaires.
A noter, qu'une provision covid est prévue à hauteur de 250 k€.
- Une stabilité du poste contrats et entretiens (700 k€) ;
- Les diverses charges de personnel diminuent suite à la suppression de l'indemnité aux comptables (versée directement par l'Etat). Elles comprennent principalement les frais de déplacement ;
- Une baisse des autres charges (- 1.78 %) qui résulte de dégrèvements accordés par l'administration fiscale sur nos bases de taxes foncières.

- Chapitre 012 : Une progression de 1.61 % comprenant :

- Les avancements de grade et d'échelon et la dernière année du PPCR (114 k€) ;
- La modification des organisations (95 k€) ;
- Une provision pour harmonisation du régime indemnitaire et des astreintes (30 k€) ;
- La diminution du coût de l'assurance statutaire suite au renouvellement du marché (- 45 k€).



Chap. 012	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
Rémunération du personnel T	4 487 922,00	4 453 787,00	-0,76%
Rémunération du personnel NT	1 206 724,00	1 367 498,00	13,32%
Cotisations sociales	2 283 204,00	2 337 322,00	2,37%
Assurances et div charges	130 000,00	79 694,00	-38,70%
	8 107 850,00	8 238 301,00	1,61%

La répartition par budget est la suivante :

Budget principal : 8 225 425 €

Budget Forêt : 12 876 € (valorisation personnel en régie)

- Chapitre 014 : Il constate les reversements sur recettes et comprend 46 k€ de reversement de la taxe de séjour (Département), 5 k€ de reversements sur les produits des jeux (CCAS) et 4 k€ de reversements de la quote-part du produit des FPS (MACS).
- Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante progressent de 4.96 %, soit + 64 905 €.

Chap. 65	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
Subventions octroyées	199 100,00	234 000,00	17,53%
Frais indemnités élus	155 200,00	150 670,00	-2,92%
Participations aux syndicats	807 000,00	836 360,00	3,64%
Autres charges	148 554,00	153 729,00	3,48%
	1 309 854,00	1 374 759,00	4,96%

- L'enveloppe allouée aux associations augmente suite à l'intégration de la part exceptionnelle et de la prise en compte des nouvelles modalités de valorisation en nature ;
- L'enveloppe des indemnités aux élus est ajustée aux réalisations 2020. Elle contient une provision pour formation de 3 k€ ;
- Les participations aux syndicats augmentent en raison de l'augmentation de la subvention de fonctionnement versée au CCAS + 32 k€ (suite à la prise en charge de 2 emplois) ;
- Les autres charges sont principalement constituées de la contribution EPFL (40 k€) et des contributions obligatoires aux écoles maternelle et élémentaire privées (106 k€).

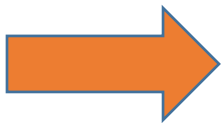
Ce chapitre comprend également les transferts entre budgets :

Chap. 65	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
Relations entre budgets	219 530,00	1 520 390,21	592,57%

Il est à noter :

- La contribution pour équilibre budgétaire du budget principal vers le budget Forêt de 45 179 € ;

- La contribution du budget principal vers les établissements de bains de 216 023 € afin de compenser les pertes de recettes d'exploitation suite aux exonérations covid en cours ;
 - Le reversement de l'excédent du budget Parking au budget principal de 53 541 € ;
 - Le reversement du solde du budget des 2 Pins au budget principal de 1 205 647.21 €.
- Chapitre 66 : Une baisse des charges financières liée au contexte financier stable et au profil d'amortissement des emprunts, soit un taux moyen de 2.11 %.
 - Chapitre 67 : Il progresse de 111 850 € en raison du remboursement de loyers appelés au 1^{er} trimestre 2021 de établissements fermés administrativement.
 - Chapitre 023 : Il correspond à l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement et affecté au financement de la section d'investissement. Il s'élève à 2 185 657.21 € dont 1 205 647.21 € de reversement des 2 Pins.
L'écart constaté avec le BP 2020 est lié au fait que le budget 2020 avait été voté avec la reprise des résultats.
 - Chapitre 042 : Constate les opérations comptables liées dotations aux amortissements pour 932 955 €.



L'autofinancement dégagé par le budget principal et ses budgets annexes s'élève donc à 3 118 612.21 € (dont 1 205 647.21 € des 2 pins).



2 - Les recettes

Recettes	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
Chap. 002	Excédent antérieur reporté Fonc	2 750 553,73	0,00	0,00%
Chap. 002 (2 Pins)	Excédent antérieur reporté Fonc	1 208 718,20	1 205 647,21	
Chap. 013	Atténuations de charges	37 000,00	47 350,00	27,97%
Chap. 70	Ventes de produits, prestations de serv.	1 187 842,65	1 280 682,00	7,82%
Chap. 73	Impôts et taxes	9 990 337,00	10 455 766,00	4,66%
Chap. 74	Dotations, subventions et participations	2 502 680,00	2 447 886,00	-2,19%
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	1 381 236,00	2 823 102,21	104,39%
Chap. 76	Produits financiers	21 762,00	120,00	-99,45%
Chap. 77	Produits exceptionnels	9 000,00	2 000,00	-77,78%
Chap. 042	Op. d'ordre de transfert entre sections	7 929,00	9 950,00	25,49%
	Total des recettes	19 097 058,58	18 272 503,42	-4,32%

REPARTITION PAR BUDGETS

Budget	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
PRINCIPAL	16 937 918,00	16 011 232,21	-5,47%
FORET	162 070,00	123 514,00	-23,79%
ETAB BAINS	595 367,50	782 110,00	31,37%
PARKING	192 984,88	150 000,00	-22,27%
LOTISSEMENT 2 PINS	1 208 718,00	1 205 647,21	-0,25%

- Chapitre 002 : Ce solde positif sera repris dans un budget supplémentaire après le vote des comptes administratifs 2020. Seule une reprise anticipée des résultats du budget des 2 Pins est budgétée.
- Chapitre 013 : Il retrace essentiellement les remboursements provenant de notre assurance statutaire ainsi que de la CPAM.

Chapitre 013	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
Remb assurance statutaire	30 000,00	40 000,00	33,33%
Remb assurance maladie	7 000,00	7 350,00	5,00%
	37 000,00	47 350,00	27,97%

- Chapitre 70 : Il regroupe les recettes issues des activités municipales.

Chapitre 70	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
Redevances des services	573 224,00	593 541,00	3,54%
Prestations de services	269 350,00	315 500,00	17,13%
Remboursements divers	260 730,00	294 006,00	12,76%
Produits du bois	84 538,65	77 635,00	-8,17%
	1 187 842,65	1 280 682,00	7,82%



- Les redevances des services progressent de 20 k€ en raison notamment des redevances d'occupation du domaine public (antennes) ;
 - Les prestations de services (crèche, festivals, périscolaire, bibliothèque...) augmentent de 45 k€ suite à une prévision de retour à une situation « moins impactée » par la crise sanitaire pour les produits issus des services scolaires ;
 - Les remboursements divers (mise à disposition de personnel ou frais) progressent (+ 34 k€) en raison des valorisations des personnels mis à disposition.
- **Chapitre 73** : Il comprend l'ensemble des impôts et taxes lié au domaine. En augmentation par rapport à 2020 (+ 465 k€).

Chapitre 73	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
Fiscalité directe	7 948 290,00	8 000 003,00	0,65%
Attributions de comp.	192 247,00	191 163,00	-0,56%
Droits de place (marchés, CC)	229 600,00	374 600,00	63,15%
Taxe sur électricité	340 000,00	340 000,00	0,00%
Taxe de séjour	310 200,00	470 000,00	51,52%
Prél. Des jeux	120 000,00	80 000,00	-33,33%
Droits de mutation	850 000,00	1 000 000,00	17,65%
Total général	9 990 337,00	10 455 766,00	4,66%

- Pas d'augmentation des taux d'imposition pour la commune, la seule augmentation sera la conséquence de la revalorisation des bases fixée par la loi (revalorisation de 0.2 % pour TF uniquement). Les bases TH sont gelées en raison de la suppression en cours de la taxe sur les résidences principales et de sa compensation par le transfert de la taxe foncière du département.
- L'évolution envisagée de la fiscalité se base sur un périmètre de taux constants concernant les taxes foncières (15.45 % TFB et 25.44 % TFNB). A noter que le taux de foncier bâti 2021 qui sera arrêté intégrera le taux départemental de TF (soit 15.45 % + 16.97 %).
- Une augmentation des droits de place suite à minoration de certains postes au budget 2020 (+ 5 k€ pour le marché, + 115 k€ des droits de terrasses et + 25 k€ pour l'aire de camping-cars) ;
 - Une progression de la taxe de séjour ;
 - Une diminution du produit des jeux du casino au regard de sa fermeture administrative ;
 - Une augmentation des droits de mutation.

- **Chapitre 74** : Il concerne les dotations et les subventions (- 54 794 €).

Chapitre 74	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
Dotations	1 722 559,00	1 746 367,00	1,38%
Subventions	639 605,00	689 700,00	7,83%
Compensation Exo. taxes	140 516,00	11 819,00	-91,59%
Total général	2 502 680,00	2 447 886,00	-2,19%



- La DGF progresse de 5.61 % du fait du mécanisme de la péréquation. La DGF forfaitaire reste stable.
- La hausse des subventions résulte des prévisions en hausse pour la crèche (+ 66 k€) et la jeunesse (+ 18 k€) ;
- Les compensations d'exonérations de fiscalité de l'Etat diminuent suite à l'intégration dans la fiscalité locale (chapitre 73) de la compensation pour pertes de TH (129 k€).
 - Chapitre 75 : les produits de gestion courante progressent de 104.39 %. Après retraitement des versements entre budgets, la progression des recettes est de + 8.41 %, soit + 101 006 €.

Chapitre 75	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
Loyers	1 137 934,00	1 241 500,00	9,10%
Autres recettes	63 772,00	61 212,00	-4,01%
Total général	1 201 706,00	1 302 712,00	8,41%

- Les loyers relèvent à la fois du budget principal (675 k€) et des établissements de bains (566 k€). Les loyers du budget principal sont stables (intégration de nouveaux baux et fin du bail du karting). Les loyers 2020 des établissements de bains avaient été votés en tenant compte d'exonérations, ils progressent donc mécaniquement ;
- Les autres recettes (concessions plage, redevance du Port, remboursement des charges locatives de la Civelles) sont stables.

Ce chapitre comprend aussi les versements entre budgets :

Chapitre 75	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
Versements entre budgets	179 530,00	1 520 390,21	746,87%

Il est à noter :

- La participation du budget principal à la Forêt (45 179 €) et aux Etablissements de bains (216 023 €) ;
- La participation du budget Parking au budget principal (53 541 €) ;
- La participation du budget des 2 Pins au budget principal (1 205 647.21 €).
 - Chapitre 76 : Les produits financiers constatent les intérêts liés aux parts sociales. L'écart constaté avec le BP 2020 résulte de la perception d'intérêts liée à une déconsignation de prêt.
 - Chapitre 77 : Les produits exceptionnels s'élèvent à 2 000 €.
 - Chapitre 042 : Retrace les opérations comptables de reprise d'amortissement des subventions perçues sur des biens amortissables.



B - La section d'investissement

Il est proposé de fixer à hauteur de 7 308 073 € les dépenses d'investissements déclinées sur l'annexe ci-jointe.

1- Les dépenses d'investissement (hors reports)

Dépenses	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
Chap. 040	Op. d'ordre de transfert entre sections	7 929,00	9 950,00	25,49%
Chap. 16	Emprunts	1 494 620,00	1 445 715,00	-3,27%
Chap. 20	Immo. Incorporables	126 927,00	123 652,00	-2,58%
Chap. 204	Subventions d'équipements versées	344 470,00	784 550,00	127,76%
Chap. 21	Immo. Corporelles	4 408 427,01	2 894 794,00	-34,33%
	Opérations	701 360,00	849 232,00	21,08%
Chap. 27	Autres immo. Financières	90,00	180,00	100,00%
Chap. 45	Opération sous mandat	1 786 000,00	1 200 000,00	-32,81%
Chap. 001	Déficit reporté	6 271 707,67	0,00	-100,00%
	Total des dépenses	15 141 530,68	7 308 073,00	-51,73%

- Chapitre 040 : Il constate les opérations comptables liées aux reprises d'amortissement des subventions perçues.
- Chapitre 16 : Remboursement du capital des emprunts en cours pour 1 445 715 €.

Dettes au 31/12	2018	2019	2020	2021*
Budget Principal	8 541 998,73	8 965 095,24	7 946 700,09	6 951 162,66
Budgets annexes	6 747 001,60	6 350 272,44	5 937 691,85	5 508 544,67
	15 289 000,33	15 315 367,68	13 884 391,94	12 459 707,33

- Chapitre 20 : Il comprend notamment une étude de requalification urbaine (80 k€) ainsi que d'autres frais d'études et de licences (dont études vitesse 20 k€ et licences informatiques 3 k€).
- Chapitre 204 : Les subventions d'équipements versées augmentent (+ 440 k€). Elles comprennent principalement l'attribution de compensation versée à MACS au titre de la GEMAPI (264 k€) et des participations pour réhabilitation voirie (277 k€).
- Chapitre 21 : Il correspond au volume de travaux envisagés pour les opérations d'aménagements urbains pour 515 k€, la gestion écologique des espaces publics pour 807 k€, la pérennisation du patrimoine communal pour 465 k€, les équipements sportifs, culturels et scolaires pour 597 k€, la mobilité et sécurité pour 305 k€ et le renouvellement des équipements pour 206 k€. Le budget 2020 comprenait une réserve non affectée de 2.8 M€.
- Opérations :
 - Opération Stratégie locale : 138 k€
 - Opération Pôle sportif : 113 k€

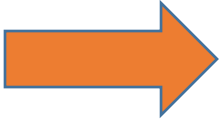


- Opération Plan plage : 331 k€
- Opération 3 Places : 267 k€
- Chapitre 27 : Il enregistre les dépôts de garanties.
- Chapitre 45 : Opération relative à la protection du littoral sous délégation de maîtrise d'ouvrage et financées par MACS, le Département, la Région, l'Etat et l'Europe.
- Chapitre 001 : Sera repris au budget supplémentaire.

2- Les recettes d'investissement (hors reports)

Recettes	Libellé	BP 2020	BP 2021	Evolution BP
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	3 576 672,00	2 185 657,21	-38,89%
Chap. 024	Cessions d'immobilisations	807 000,00	5 000,00	-99,38%
Chap. 040	Op. d'ordre de transfert entre sections	877 489,00	932 955,00	6,32%
Chap. 10	Dotations	7 633 804,63	655 065,00	-91,42%
Chap. 13	Subventions	311 884,00	468 703,00	50,28%
Chap. 16	Emprunts	110 000,00	841 512,79	0,00%
Chap. 27	Autres immo. Financières	17 090,00	1 019 180,00	5863,60%
Chap. 45	Opération sous mandat	1 786 000,00	1 200 000,00	-32,81%
Chap. 001	Excédent reporté	4 730,01	0,00	-100,00%
	Total des recettes	15 124 669,64	7 308 073,00	-51,68%

- Chapitre 021 : Excédent de la section de fonctionnement.
- Chapitre 024 : Relative à la cession d'un véhicule des plages suite à acquisition véhicule neuf.
- Chapitre 040 : Il constate les opérations comptables liées aux dotations aux amortissements.
- Chapitre 10 : Il constate principalement le produit de la taxe d'aménagement (150 k€) et celui du FCTVA (estimé à 505 k€) - le budget 2020 comprenait l'affectation du résultat (6 M€), d'où cet écart.
- Chapitre 13 : Il correspond aux subventions notifiées de divers partenaires (Etat, MACS, Agence de l'eau, CAF) et aux produits des amendes de Police.
- Chapitre 16 : Emprunt d'équilibre avant la reprise des résultats antérieurs.
- Chapitre 27 : Remboursement d'un prêt consenti au CCAS.
- Chapitre 45 : Opération relative à la protection du littoral sous délégation de maîtrise d'ouvrage et financées par MACS, le Département, la Région, l'Etat et l'Europe.



Le remboursement du capital (1 446 k€) est donc couvert par des ressources propres (amortissements, FCTVA, virement de la SF, cessions).